

PUBLIC VISÉ :

Cette formation « en base » s'adresse aux particuliers et aux entreprises.

Pour les entreprises, elle peut être adaptée en fonction de leurs besoins spécifiques en modifiant l'importance d'un ou plusieurs modules, la durée et le nom de la formation.

PRÉ REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Pour les particuliers, la formation exige des prérequis. Les apprenants doivent cumuler un diplôme de niveau 6 et / ou au moins dix ans d'expérience professionnelle. Les prérequis sont obligatoires pour les particuliers.

Pour les entreprises, le commanditaire s'engage à ce que les apprenants de son organisation vérifient ces prérequis. Dans le cas où un ou plusieurs de ces apprenants ne vérifient pas les prérequis, le commanditaire peut décider de les inscrire à la formation selon leur fonction dans l'entreprise. Les prérequis ne sont pas obligatoires pour les entreprises mais vivement recommandés.

COMPÉTENCE(S) VISÉE(S) / OBJECTIF(S) OPÉRATIONNEL(S) :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'intégrer l'intelligence artificielle dans les processus de travail.

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

- Acquérir les fondamentaux de l'IA, définition, algorithmes et Machine Learning – définition et applications.
- Assimiler les particularités du Deep Learning – Convolution, récurrence et génération et les outils de suivi scientifique (matrice de confusion, erreur admissible, ROC).
- Utiliser les IA génératives au quotidien (le prompt engineering) dans son activité professionnelle – ChatGPT, GPT+, Copilot, MidJourney, Dall-e.
- Intégrer les spécificités des outils et des métiers de l'IA. Les outils des data scientists et data engineers. Les nouveaux métiers.
- Identifier les cas d'usage en entreprise que l'IA peut améliorer et en déterminer les prédictes.

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

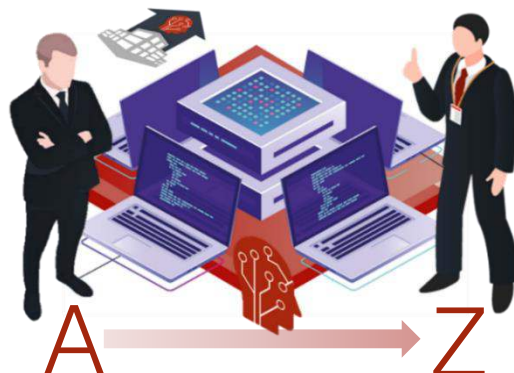
Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

- Maîtriser la conception d'un projet IA. Du POC (proof of concept) au passage à l'échelle de l'entreprise.
- Intégrer les fondamentaux du nouveau règlement Européen de l'IA, l'IA Act, visant à protéger les droits fondamentaux, la sécurité et la santé des personnes.

OUTIL(S) PÉDAGOGIQUE(S) :

Durant la formation, les stagiaires apprendront à atteindre les objectifs opérationnels et les compétences de la formation au moyen :

- De cours sur les différentes composantes de la formation.
- De QCM et d'exercices durant le parcours de formation pour tester l'acquisition des connaissances.
- De mises en situation sur des cas concrets.



DURÉE ET MODALITÉ D'ORGANISATION :

Durée : 30h00 réparties sur un mois (**15h00** de cours en 5 X 3 heures, **15h00** de travail personnel sur la base d'exercices donnés par le formateur ou disponibles sur l'IA encyclopédie).

Accès à une plateforme numérique, l'IA encyclopédie comprenant plus de 50 rubriques (cours, QCM, exercices). L'encyclopédie est consultable sur la durée de la formation sur le site de l'IA ACADEMIE via un identifiant et un mot de passe. Les rubriques sont de nature théorique ou opérationnelle. Ces éléments sont fixés pour les particuliers, mais peuvent être modulés en fonction des besoins des entreprises.

Organisation et lieux :

- **Pour les particuliers.** A distance, en synchrone pour la partie cours sous forme de classe virtuelle sur la plateforme Teams de Microsoft en majeur et les plateformes Google Meet et Zoom en cas de dysfonctionnement. En asynchrone pour la partie IA encyclopédie.
- **Pour les entreprises.** A distance ou en présentiel avec découpage possible. En cas de présentiel, en intra entreprise chez le commanditaire ou dans les locaux de l'IA ACADEMIE.

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

Taille des groupes : maximum 12 pour les particuliers, maximum 15 pour les entreprises. Minimum 1.

Dates : définies avec l'apprenant pour les particuliers, avec le commanditaire pour les entreprises.

ACCESSIBILITÉ & PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP :

En distanciel toutes les conditions sont requises pour que les personnes en situation de handicap soient formées dans les mêmes conditions que les autres participants.

Pour les formations en présentiel, les locaux de l'IA ACADEMIE sont aux normes pour accueillir les personnes en situation de Handicap. Si vous êtes une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous le signaler via notre page « contact » ou en nous appelant au 01 45 24 04 08.

Notre référent handicap : **Gabriel MONERA** gabriel.monera@iaacademie.fr

A suivi une formation via l'AGEFIPH (l'association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

DÉLAI D'ACCÈS :

11 jours ouvrés.

TARIFS :

Prix publics de la prestation (incluant cours + vidéos + encyclopédie) :

Inter (prix public) : 2 000,00 € HT (TVA à 20 %) par participant.

Intra entreprise (prix public) : 6 000,00 € HT/journée (TVA à 20%).



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

DÉROULÉ ET PROGRAMME DE LA FORMATION :

1 ^{ère} Séance (3h00)	Séquence	Contenu	Méthode Pédagogique
Module A	Les Fondamentaux de l'IA – Théorie.	Fondamentaux de l'IA, définition, algorithmes du Machine Learning, définition et applications.	Cours. Exercices corrigés à faire chez soi. Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.

2 ^{ème} Séance (3h00)	Séquence	Contenu	Méthode Pédagogique
Module B	Le Deep Learning et ses performances.	Le Deep Learning – Convolution, récurrence et régénération, et les outils de suivi scientifique (matrice de confusion, erreur admissible, ROC).	Cours. Exercices corrigés à faire chez soi. QCM pendant la formation (noté). Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.

3 ^{ème} Séance (3h00)	Séquence	Contenu	Méthode Pédagogique
Module C	Utilisation des IA Génératives.	Utiliser les IA Génératives au quotidien (le prompt engineering) dans son activité professionnelle. ChatGPT, GPT+, Copilot, MidJourney, Dall-e.	Cours. Exercices corrigés à faire chez soi. QCM pendant la formation (noté). Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.

4 ^{ème} Séance (3h00)	Séquence	Contenu	Méthode Pédagogique
Module D	Outils et métiers de l'IA.	Intégrer les spécificités des outils et des métiers de l'IA. Les outils des data scientists et data engineers. Les nouveaux métiers.	Cours. Exercices corrigés à faire chez soi. QCM pendant la formation (noté). Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Île-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

DÉROULÉ ET PROGRAMME DE LA FORMATION :

5 ^{ème} Séance (3h00)	Séquence	Contenu	Méthode Pédagogique
Module E	Intégrer l'IA dans l'entreprise.	<p>Identifier les cas d'usage en entreprise que l'IA peut améliorer et en déterminer les prédicteurs.</p> <p>Maîtriser la conception d'un projet IA. Du POC (Proof of Concept) au passage à l'échelle de l'entreprise.</p> <p>Intégrer les fondamentaux du nouveau Règlement Européen de l'IA, l'IA Act, visant à protéger les droits fondamentaux, la sécurité et la santé des personnes. IA et situation de handicap.</p>	<p>Cours avec 7 mises en situation avec le formateur sur des cas concrets.</p> <p>Etude de cas (attrition en banque, Maintenance prédictive en industrie, Pricing en immobilier) à faire chez soi (notée).</p> <p>QCM pendant la formation à chaud (noté).</p> <p>Classe virtuelle : PC ou MAC, Plateforme collaborative Teams, Google Meet ou Zoom. Possibilité présentiel si entreprise.</p>

MOYEN D'ENCADREMENT :

Responsable du programme : Dominique MONERA, ancien Elève de l'Université Paris Dauphine, Docteur en finance et titulaire d'un master II de mathématiques appliquées. Au cours de son parcours comme enseignant en mathématiques à l'Université Paris Dauphine et comme cadre dirigeant au sein du secteur financier (Etablissement de crédit, banque et assurance), il a créé et dirigé plusieurs équipes d'ingénieurs et mis en place un grand nombre d'algorithmes dans les domaines du risque, du marketing et de la relation client.

Dominique a obtenu plusieurs prix pour l'utilisation des algorithmes dans la gestion de la relation client et est l'auteur d'un ouvrage paru le 7 mars 2019 aux Editions Fabert : L'Intelligence Artificielle et le Management. Il a fondé l'IA ACADEMIE à destination des managers, sur les sujets relevant de l'Intelligence Artificielle. Il propose la formation en français ou en anglais.

Formateurs professionnels : L'IA ACADEMIE peut avoir recours à **des formateurs spécialisés**, alliant une expertise en IA et une expérience en entreprise de management d'équipes lourdes.

IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

Responsable technique : Cédric DUFAY, développeur Internet et spécialiste en marketing digital. Directeur de l'entreprise Markfly, spécialisée en Marketing Digital. A conçu le site IA ACADEMIE, dont l'outil transactionnel de l'IA Encyclopédie, et en effectue l'infogérance.

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Classe virtuelle avec outil collaboratif en majeur Teams de Microsoft. En suppléments : Google Meet, Zoom, Webex.
- Ouverture de l'accès internet à l'IA Encyclopédie, copyright IA ACADEMIE, par identifiant et mot de passe.
- En présentiel pour les entreprises le désirant, mise à disposition d'une salle équipée de PC et d'un écran TV au sein des locaux de l'IA ACADEMIE.
- Possibilité de formation face à face avec un formateur en anglais.
- Mises en situation sur 7 cas concrets (pouvant aller jusqu'à 12 pour les entreprises).
- Répartition pédagogique : 50 % de pratique, 50 % d'apports théoriques en base. Cette répartition pédagogique peut varier dans le cas des entreprises.
- Les cours sont interactifs. La participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée.
- Les supports de formation sont remis aux apprenants à la fin de chaque session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Les cours sont accompagnés tout au long de la formation d'exercices pratiques et / ou de mises en situation et / ou de Quiz qui permettent de préparer l'évaluation des acquis.

L'évaluation des acquis est effectuée au moyen d'une étude de cas concrète en fin de formation selon cinq critères d'évaluation. Chaque critère évalue une compétence qui doit être acquise au moins à 70 %.



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)

LISTE DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES SUR L'ÉTUDE DE CAS EN FIN DE FORMATION :

Critères d'évaluation	Note (sur une échelle de 0 à 20)
Critère 1 : à partir de l'analyse des processus de travail, le candidat identifie les actions auxquelles l'IA pourrait contribuer dans un objectif d'amélioration en cohérence avec le contexte de l'étude de cas.	
Critère 2 : le candidat recense les points de vérification réglementaires et financiers relatifs au RGPD, à l'IA ACT et aux enveloppes budgétaires.	
Critère 3 : les solutions d'intelligence artificielle que le candidat aura choisie(s) sont évaluées en cohérence avec les règles du Machine Learning relatives aux caractéristiques des données et aux algorithmes envisageables.	
Critère 4 : le processus d'implémentation proposé par le candidat respecte les règles de conformité, notamment : la description d'un système de gestion des risques en continu, la présentation d'un indicateur de traçabilité permanente, la présentation de rapports garantissant la transparence de la solution d'intelligence artificielle, la description d'un dispositif de surveillance humaine du fonctionnement de l'intelligence artificielle. Le processus d'implémentation proposé par le candidat correspond aux objectifs de rentabilité décrits dans l'étude de cas.	
Critère 5 : en cohérence avec les processus d'intégration et les processus de travail relatifs à l'étude de cas, le candidat décrit les dispositifs de prise en compte des personnes en situation de handicap.	
Chaque critère doit obtenir au moins une note de 70 % (ce qui correspond à 14/20) pour considérer que chaque compétence est acquise.	Note globale moyenne (sur une échelle de 0 à 20)

EFFECTIF PLANCHER / PLAFOND :

Plancher : 1

Plafond : 12 (particuliers), 15 (entreprise)

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE : Monsieur MONERA Dominique

Contact : dominique.monera@iaacademie.fr

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF : Monsieur MONERA Gabriel

Contact : gabriel.monera@iaacademie.fr

RÉFÉRENT TECHNIQUE : Monsieur DUFAY Cédric

Contact : contact@iaacademie.fr



IA ACADEMIE

57 Rue du Docteur Blanche – 75016 Paris
SAS au capital social de 39 230,00 euros
820 785 954 R.C.S Paris
SIRET : 820 785 954 00026
Code APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 11755767375 auprès du préfet de région d'Île-de-France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L6352-12 du CDT)